



Titre de sejour etudaint/enfant de francais mais majeur.

Par **YEMOKO**, le **06/01/2009** à **15:37**

Madame, MonsieurrrrrJe suis arrivé en France depuis 5 ans avec un visa Etudiant que je renouvelle annuellement,j'ai 25 ans, je suis en MASTER 2.Mon père réside en France depuis plus de 25 ans,je suis entierement à sa charge car Etudiant et même boursier, il vient d'obtenir la nationalité Francaise(il y a un an), moi ayant la majorité revolue.rnrnEtant fils unique et orphelin de mère, je souhaiterais pouvoir travailler en France après mes études.rnrnEst-il possible que je fasse une demande de titre de sejour Vie Privée et Familliale, des dispositions de la loi le permettent elles ou pas ?Devrais je prendre un avocat?Lesquels ?"spécialité".rnrnMerci de m'informer, si ce n'est pas possible ,je vais aller vers le CANADA, obtenir une première experience professionnelle et rentrer en Afrique.rnrnMeilleures salutations.rnrnVictorien T